

Maison du patrimoine oral
Compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire
du samedi 8 février 2014 à 14h

Etaient présents :

Jean-Luc Debard, président de l'association Maison du Patrimoine oral
Pierre Brossier, président de l'association musicale d'Anost (AMA)
Patricia Letrange, trésorière de l'AMA, adhérent Mpo
Bruno Defosse, vice-président de la Mpo et président de l'UGMM
Vincent Belin, adhérent UGMM
Pierre Léger, président de Langues de Bourgogne
Guillaume Blandin, adhérent Langues de Bourgogne, Mpo
Laurent Cottin, adhérent Langues de Bourgogne, Mpo
Gilles Duvauchelle, adhérent Langues de Bourgogne, Mpo
Jean Morin, adhérent Langues de Bourgogne, Mpo
Françoise Dumas, adhérent Langues de Bourgogne, Mpo
Rémi Guillaumeau, personnalité qualifiée
Jeanne Demolis, représentant adhérents Mpo
Jean-Claude Nouallet, Maire d'Anost
Monique Constant, 1^{ère} adjointe à la commune d'Anost
Yvon Letrange adhérent AMA, Mpo
Christine Bonnard, adhérent Mpo
Daniel Turpin, adhérent Mpo
Jean-Claude Roidot, association Les amis de Marcilly
Bernadette Roidot, association Les amis de Marcilly
Bernard Mugnier, journaliste de Gens du Morvan

Etaient représentés :

Dominique Eynard présidente de la fédération des groupes folkloriques bourguignon, membre qualifié, par Christian Thevenet secrétaire de la fédération
Jean-Philippe Caumont, directeur du Parc Naturel Régional du Morvan, par Jean-Claude Nouallet

Etaient excusés :

François Patriat, Président de la Région Bourgogne
Rémi Chaintron, Président du département de Saône-et-Loire
Remi Rebeyrotte, président de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan (CCGAM)
Pierre Montchamont, Directeur général adjoint - Culture Loisirs de la CCGAM
Jean Piret, président du LAB
Laurent Desmarquet, trésorier de la Mpo et président de Mémoires Vives
Charles Desservy conseiller pour la musique et la danse de la DRAC Bourgogne
Pierre Buch, responsable de la mission culturelle des territoires au Conseil Général 71
Philippe Voelklin, commissaire aux comptes, société CORGECO
Annie Turpin, donne pouvoir à Daniel Turpin
Chantal, Zanon, donne pouvoir à Christine Bonnard
Vincent Vidjani
Damien Brintet
Oriane Peignelin
Christian Lagrange
Henri Bonnot
Jean Leger
Regine Perruchot

Assistait également à l'Assemblée Générale :

Mikaël O'Sullivan, directeur de la MPO

Le président Jean-Luc Debard ouvre la séance et accueille les participants. Il propose ensuite un tour de table de présentation.

Point des présents, excusés, pouvoirs et adhésions

Le président présente ensuite l'ordre du jour

Vérification du quorum : « ...quart au moins de ses membres... » (art 12 des statuts)

- membres de l'association MPO ayant pouvoir délibératifs : CA 13 + adhérents 26 = 39
- membres présents ou ayant donné un pouvoir : 20

Ordre du jour

- Synthèse du travail de refondation de la Mpo
- Délibération sur le projet de modification des statuts
- Discussion sur le renouvellement des mandats
- Point de situation : financements, administration, activités, organisation

Synthèse du travail de refondation de la Mpo

Le président rappelle la composition du conseil d'administration constitué de 6 collègues.

Il rappelle les raisons de cette AG extraordinaire et annonce l'AG ordinaire du mois de juin, qui renouvèlera les mandats des administrateurs.

Mikaël O'Sullivan fait une synthèse de la refondation :

Evocation des difficultés financières de l'association en 2013, et des conséquences sur le sens du projet associatif pour les salariés et les administrateurs. Mise en place d'une commission de refondation du projet sur 5 réunions de travail de septembre à décembre 2013. Création de 2 groupes de travail en charge de l'orientation et de l'organisation de 2 pôles :

- Pôle sauvegarde et valorisation du PCI : à vocation régionale, le cœur d'activité est le centre de ressources documentaires. Ce pôle veillera à poursuivre la mission d'accompagnement des acteurs des territoires dans la mise en œuvre de projets de collecte, pédagogie et création sur le PCI.
- Pôle animation du lieu Maison du patrimoine oral : à vocation locale, l'objectif de ce pôle est de développer l'activité culturelle autour du patrimoine oral. Pour cela, il soutiendra les activités au sein de la maison en partenariat avec les acteurs associatifs et favorisera les rencontres et échanges avec les acteurs artistiques du territoire.

Afin de donner un espace de réflexion, de discussion et de mise en œuvre des actions de chaque pôle, le fonctionnement des groupes de travail doit permettre à la fois une autonomie et une cohérence dans le projet associatif. Présentation du fonctionnement envisagé pour ces groupe de travail et des conséquences dans les statuts :

Les groupes sont constitués de représentants des associations et de personnes volontaires.

Un projet d'activité et le budget afférant sont présentés au C.A. en début d'année.

Le groupe élit un référent qui est de fait vice-président de la MPO et siège au CA et au bureau.

La cohérence de fonctionnement et de programme d'activité des groupes sera assurée par le bureau.

Délibération sur le projet de modification des statuts

Les modifications portent sur 3 points (cf document joint)

- Modification de la dénomination
- Adaptation des objets de l'association à son activité
- Inscription des groupes de travail et de leur référent comme vice président
- Mentions de fonctionnement démocratique en référence au règlement de l'agrément Jeunesse Education Populaire

Pierre Brossier propose de distinguer le titre de l'association « Maison du patrimoine oral de Bourgogne » de l'appellation du lieu « Maison du patrimoine oral ». Cette distinction est reportée dans les statuts.

Les modifications sont mises au vote, elles sont acceptées à l'unanimité des 20 votants.

Discussion sur le renouvellement des mandats

Le président attire l'attention de tous sur l'importance de préparer le renouvellement des mandats à faire à l'assemblée générale du mois de juin 2014, en particulier sur le renouvellement des postes de président et de trésorier.

La modification des statuts permet la mise en place de deux vice-présidents (référents des groupes de travail) qui auront une fonction opérationnelle aux côtés du président. Cela fait ressortir l'importance du rôle « politique » du futur président. Le président donne son point de vue sur l'importance que le prochain candidat soit un acteur du secteur de l'Autunois-Morvan afin que le projet de la Mpo soit porté en cohérence avec la politique des territoires qui la soutiennent.

Pierre Léger, rappelle la nécessité que le futur président puisse aussi donner de la visibilité à hauteur régionale. Il perçoit différents profils pour cette personne : culturel, artistique ou scientifique et attache un peu moins d'importance à l'implantation du candidat dans le territoire de l'Autunois-Morvan.

Pierre Brossier, évoque une autre approche possible, celle d'un duo avec un président très médiatique qui ferait bénéficier la Mpo de sa notoriété et d'une vice présidence plus impliquée dans le projet et sur le terrain.

Jean-Claude Nouallet rappelle que la Mpo existe grâce à l'impulsion du Parc du Morvan (PNRM). Aujourd'hui, le Parc ne peut s'investir dans le fonctionnement de la Mpo, en revanche le point fort est le partenariat avec la Communauté de Commune du Grand Autunois (CCGAM). Ce partenariat peut-être un facteur de développement important tout en veillant à garder la possibilité d'intervenir sur d'autres territoires.

Il souligne la nécessité pour le futur président de la Mpo d'être en cohérence avec le PNRM et la CCGAM

Point de situation :

Mikaël O'Sullivan donne les informations principales sur les points suivants :

administration, financements :

Les demande de subventions conventionnées avec l'Etat, la Région et le Département de Saône et Loire sont en cours. Les partenaires reconduisent leur soutien dans les mêmes montants.

La gestion financière de l'association fait l'objet d'une attention particulière, plusieurs personnes sont mobilisées pour assurer la mise en place d'une organisation et d'outils en cohérence avec le projet et les moyens ; une demande de soutien a été faite dans ce sens au DLA 71.

Activités :

Poursuite de l'activité :

Plusieurs actions ont démarré en 2013 et se poursuivent sur 2014 :

- Fin du projet Massif : Evénement final le 31 mai à Luzy et le 7 juin à Anost
- Plan national d'éducation artistique et culturel : partenariat renforcé avec la CCGAM
- Traitement des collections d'archives sonores : Corpus Galvache, Emission M. Salesse , Fonds Ecomusée-Creusot

Les activités de l'association se sont poursuivies dans cette période de réorganisation. La mise en place de nouvelles actions, en 2014, s'inscrit dans le projet en construction pour 2015-2017.

Organisation :

Mikaël O'Sullivan apporte des précisions sur le projet de l'association :

2014 est une année de réorganisation, reconstruction vers un projet 2015-2017, plusieurs étapes seront nécessaires :

Evolution de l'équipe des personnels salariés : après les départs de 2013, l'équipe est réduite à 1,7 ETP. Un prévisionnel financier prudent sur 2014-2015, permet d'envisager une stabilisation de l'équipe, courant 2014, à 3 ETP. La définition des postes de travail est à mettre en cohérence avec le projet.

Communication : le manque de visibilité du projet et des activités de la Maison du patrimoine oral a été soulignée lors des réunions de refondation. L'état des lieux et l'orientation des outils multimédias sera une des priorités : site internet, agenda régional, base de données en ligne. Au regard de la nouvelle organisation et des orientations de projet, ces outils seront évalués et leur évolution sera préparée pour une mise en œuvre en 2015.

Activité : la définition du projet 2015 – 2017 s'appuiera sur les orientations des deux pôles mis en place :

Pôle sauvegarde et valorisation du PCI : comment rayonner sur le territoire régional ? quel intervention de la Mpo ?

Pôle animation Maison : 2 objectifs sont partagés, améliorer l'inscription de la Maison dans la vie culturelle locale et favoriser les rencontres de création à partir du patrimoine oral.

DATES

prochain **conseil d'administration** : 14 mai, 14h30 à la Mpo

prochaine **assemblée générale** : 11 juin, 14h30 à la Mpo